Agence pour l'Education par le Sport

RECHERCHE-ACTION

Les clubs sportifs dans les quartiers prioritaires : des lieux d'intégration et d'éducation ?

Recherche-Action 2007/2010 menée par l'Agence pour l'Education par le Sport
avec le soutien Le Comité Interministériel des Villes

DOSSIER DE PRESSE

En partenariat avec

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
www.ville.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Dorothée Méloni 01 44 54 94 93 / dmeloni@apels.org

Sommaire

Une recherche-action originale 3

Quand les croyances sportives nous aveuglent 4

Une grande diversité de clubs sportifs dans les banlieues 5

Qui sont les bénéficiaires ? 7

De nouveaux engagements bénévoles dans les clubs de quartier 8

Accompagnement et déficit de reconnaissance des clubs innovants 9

Vers un Pacte Civique du sport 10

Une recherche-action originale

Histoire et enjeux de l'étude

Le sport à vocation sociale est né au lendemain des émeutes urbaines de Vaulx-en-Velin au début des années 1980. Les pratiques sportives en club sont apparues comme des environnements pertinents pour gérer la violence et pour pacifier les banlieues françaises. Le sport a surtout été envisagé dans les premières années de la Politique de la Ville comme un levier occupationnel, un passe temps ludique. Très rapidement, de nombreux dispositifs proposant des animations, des équipements, des formations, de l'aide à la professionnalisation ont favorisé l'émergence d'un secteur socio-sportif qui reste à ce jour parfois innovant mais aussi fragile. Le sport est devenu progressivement un outil quasi magique d'encadrement éducatif des jeunes des quartiers. La victoire des « black blanc beur » lors du mondial de football de 1998 en France a conforté cette illusion d'un sport comme lieu de rapprochement des identités et de vivre ensemble. Les scientifiques ont cependant très tôt montré la nécessité d'adaptations sportives, d'ordre matériel, managéral et pédagogique.

Au début des années 2000, la question de l'évaluation des politiques publiques s'est imposée pour devenir une préoccupation majeure au sein de la Politique de la Ville. Or, malgré les initiatives du ministère de la jeunesse et des sports en matière d'emploi aidé, la place qu'occupe le sport associatif sur les territoire prioritaires n'a jamais fait l'objet d'une évaluation sérieuse. Au delà de certains discours incantatoires prônées par des médias et des politiques sur les vertus du sport, une zone d'ombre persiste sur les réels effets sociaux et culturels des actions socio-sportives pour les habitants des banlieues.

Organisation de l'étude

En 2007, l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS) a initié avec le soutien du Comité Interministériel des Villes (CIV) une **recherche-action inédite**, *« après 8 éditions de l'appel à projets Fais-Nous Rêver où nous avions repérés plus de 2000 projets en zones urbaines sensibles, il nous paraissait évident de mieux mesurer le rôle et l'impact des clubs sportifs dans les quartiers populaires »* précise Jean-Philippe Acensi, délégué général de l'APELS et instigateur du projet.

Méthodologie

Pendant 3 ans, 6 laboratoires de recherche composés de sociologues, d'anthropologues, d'économistes, de psychologues et de politologues se sont immergés dans la vie des 24 clubs sportifs implantés dans 12 Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Sur 6 régions (Nord Pas de Calais, Ile- de-France, Alsace, Franche-Comté, Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azure), les chercheurs ont eu une présence régulière et discrète au sein des clubs. Ils ont interrogé les dirigeants et ont observé la mise en place des projets. Près de 100 observations et 200 entretiens ont été réalisés.

Questions initiales ?

- Comment les clubs sportifs agissent dans et pour les quartiers prioritaires? Quelles sont les actions? Quels sont les bénéfices sociaux pour les habitants ?
- Les clubs travaillent-ils avec d'autres acteurs territoriaux ? Sont-ils soutenus, valorisés et accompagnés par les pouvoirs publics ?
- Les dirigeants et entraineurs ont-ils les compétences nécessaires pour porter des actions socio-sportives? Qui sont les nouveaux militants qui bravent les épreuves pour faire aboutir des actions de solidarité par le sport ?

Quelques chiffres

- 200 entretiens et 100 observations
- 30 étudiants et 6 laboratoires scientifiques

Quand les croyances sportives nous aveuglent

Les croyances partagées sur le sport associatif

Mesurer l'impact des actions sportives auprès des jeunes des quartiers est un véritable problème pour les responsables institutionnels et pour les dirigeants associatifs. Cette question fait mal car elle déstabilise profondément les croyances partagées sur les valeurs inhérentes au sport amateur. De nombreux dirigeants associatifs et d'élus politiques disent trop facilement *« faire du sport en club, c'est apprendre les règles de la vie en société, c'est se confronter à un cadre, c'est apprendre à vivre avec les autres »*.

Ce discours consensuel est porté principalement par les hommes politiques et relayé par les médias sportifs qui valorisent un sport business déconnecté des réalités de terrain. Pourtant, de nombreuses recherches ont démontré les effets négatifs des pratiques compétitives poussées à outrance : sélection des « meilleurs » jeunes à l'entrée, difficultés à faire vivre la démocratie dans les clubs, consommation de produits addictifs, violence verbale des entraineurs, etc. Ces réalités sont difficiles à admettre car le sport de compétition diffuse des valeurs positifs de réussite par l'effort et le mérite, incarné par le champion. Ces différentes croyances sont au cœur de la vie des clubs et freine l'engagement solidaire au bénéfice des habitants.

Sortir de l'idéologie sportive

Les initiatives les plus innovantes observées pendant les 3 années de la recherche-action sont celles qui sont portées par des acteurs qui doutent des effets immédiats du sport sur la construction des jeunes : *« Quand on voit certains sportifs de haut niveau et qu'on les entend parler, on se dit que c'est surtout pas ça qu'on veut pour nos jeunes »* confiera un entraineur de club de boxe française La référence excessive aux champions est alors écartée par un discours lucide sur les effets pervers du système financier et la mise en spectacle du sport *« On va voir des matchs de temps en temps avec les gamins du club. C'est important pour eux et puis c'est ça le sport aussi. Mais on discute avant et après le match sur les comportements négatifs des joueurs sur le terrain et sur le non-respect de l'arbitre. On est pas là pour faire comme eux, on est là pour aider les gamins à s'en sortir. »* Cette posture partagée par de nombreux éducateurs révèle un problème profond du système sportif. Le sport amateur et le sport spectacle semblent aujourd'hui diverger : le premier se démarquant du second pour tenter de privilégier un travail éducatif.

Une grande diversité de club sportif dans les banlieues

■ De nombreux clubs ne se préoccupent pas des difficultés sociales des habitants

La première phase de la recherche-action a permis de construire une typologie des clubs sportifs implantés dans les quartiers populaires. Plusieurs types d'engagements vis à vis des habitants des quartiers sont apparus et révèlent la fragilité des actions sociales au sein des clubs.

· **Les clubs traditionnels** proposent du sport dans un but strictement compétitif où la référence suprême reste le champion et la performance. Les dirigeants font une séparation nette entre ce qui relève de l'excellence sportive et ce qui relève des problèmes sociaux du territoire. Ce type de club est hélas le plus présent dans ces quartiers.

> *« Moi je suis comme le français moyen, en dehors des entrainements, le quartier c'est simple j'y mets pas les pieds, je m'y intéresse pas. Et j'ai pas envie de savoir ce qu'il s'y passe».* **Entraineur, football**

· **Les clubs militants** ont pour vocation de proposer un accompagnement individualisé pour les jeunes des quartiers en utilisant le sport comme un outil d'apprentissage de compétences sociales ou professionnelles. La compétition ne vient pas sélectionner les jeunes. Elle est un ressort pour réussir dans la vie.

> *« Au club, on a des gamins qui viennent alors qu'ils ne sont même plus scolarisés ».* **Entraineur, basket**

· Plus récemment, **des club-entreprises** situés au centre des villes viennent volontairement s'implanter dans les quartiers populaires pour développer des activités éducatives ou pour repérer des champions potentiels. Le quartier est considéré comme un réservoir d'hommes et de femmes, de futurs champions.

> *« Il y a du potentiel humain et même sportif dans les quartiers, c'est pour ça qu'on a créer une antenne dans la ZUS».* **Pratiquant, handball**

Dès lors, la réalité du sport associatif dans les quartiers est hétérogène, multiple, complexe. Si certaines associations se détournent des problèmes sociaux pour mieux se centrer sur la formation de champions, elles peuvent subir en contre-partie une désertion des jeunes et des adolescents qui vont, soit arrêter de pratiquer soit envisager des modes d'organisation plus informel (football pied d'immeuble, etc.). Pourtant financées par les pouvoirs publics, elles ne se préoccupent que marginalement de leurs missions d'animateur de la vie du territoire. Inversement, des associations plus innovantes vont utiliser le sport pour accueillir des jeunes en difficulté et instaurer volontairement des démarches de solidarité. Il est apparue que durant ces trois années, la plupart des clubs ont tenté d'engager des actions à destination des populations des quartiers.

De rares innovations

Les clubs militants et les clubs-entreprise vont au contact des habitants des quartiers pour leur proposer des pratiques sportives adaptées. Cette dynamique aboutit de temps en temps à des projets et des actions innovantes. Par exemple : la mise en place d'un tournoi de football pour les déshérités dans un club de football de Strasbourg, des échanges de pratiques entre un club de Calais et une association allemande, un stage au Japon pour les jeunes judokas de la ZUS du Neuhof à Strasbourg, des cours de gymnastique pour les femmes du quartier en marge des entrainements de leurs maris dans un club de football parisien, etc. Cependant, ces actions sont rares et fragiles. La gestion quotidienne du club, la complexité de la bureaucratie ou encore le manque de reconnaissance des efforts engagés freinent l'engagement des dirigeants.

Qui sont les bénéficiaires ?

Une minorité d'habitants des quartiers et des publics oubliés

Les bénéficiaires des actions sont d'abord les adhérents, qu'ils soient dirigeants ou pratiquants. Un travail cartographique a montré que la plupart des clubs que l'on qualifie rapidement de « clubs de quartier » sont en fait des clubs implantés géographiquement dans les quartiers mais dont les membres viennent de tous les quartiers de la ville. Très peu recrutent essentiellement dans le quartier. Seuls quelques clubs comptent une majorité d'adhérents qui y résident. Ce qui veut dire que les clubs sportifs de banlieues peuvent être des lieux de mixité sociale et géographique. Ils accueillent principalement de jeunes garçons. Les jeunes filles, les femmes ou encore les retraités sont sous-représentés voire absents des actions. Ce constat est alarmant car **l'offre sportive dans les ZUS reste très limitée.**

Des exemples

Montbéliard Belfort Athlétisme (Montbéliard)
- 300 licenciés
- 5 % habitent en ZUS

Basket Club Saint Joseph (Marseille)
- 70 licenciés
- 30 % habitent en ZUS

Beau Marais Football Club (Calais)
- 250 licenciés
- 80% habitent en ZUS

La passivité des bénéficiaires

Les bénéficiaires des actions socio-sportives montrent une passivité par rapport à la construction des projets. Cette passivité est problématique pour les dirigeants : *« On aimerait bien que les jeunes s'investissent dans l'association ou qu'ils participent plus. Mais ils sont attentistes, ils sont habitués à ce qu'on leur donne tout ce qu'ils veulent tout le temps. »* Cette passivité est également gênante du côté des intéressés *« on fait juste de la boxe ici parce qu'on peut pas faire autre chose. T. dit qu'ici c'est comme ça que ça marche »* nous relate une pratiquante. Une contradiction forte apparaît alors entre d'un côté des jeunes qui veulent apprendre et s'investir dans les associations mais ne le font pas et de l'autre côté, des dirigeants qui cherchent à déléguer aux plus jeunes.

> *« Tout n'a pas marché depuis qu'on est dans le quartier mais y en a quand même qui s'en sont sortis. On a trouvé du boulot à certains mais ça on le dit pas dans les médias. »*
> **Dirigeant , boxe**

De nouveaux engagements bénévoles dans les clubs de quartier

Un déficit de renouvellement des dirigeants bénévoles

Qui sont les dirigeants des clubs? Les directions sont composées principalement d'hommes en place depuis de nombreuses années au sein de l'association : *« Je suis président depuis 1995, si je pars qui peut prendre ma place? »* et un autre dira *« j'ai toujours été au club mais je suis président depuis quelques années. C'est dur, je vois les choses autrement avec les relations avec la mairie, les dossiers. Et puis on se prend toutes les remarques des parents, des entraineurs qui veulent être payés alors qu'on a pas d'argent. C'est usant. Je sais pas si je vais pouvoir continuer très longtemps ».*

Le renouvellement des dirigeants est un problème central dans la mise en place d'innovation sociale au sein des clubs. Les bénévoles sont très souvent épuisés par les contraintes administratives et les conflits de personnes. Ils se sentent dépassés par les difficultés des jeunes des quartiers. Paradoxalement, ils revendiquent une autonomie par rapport aux pouvoirs publics mais réclament plus de soutiens, plus de relations partenariales et conviviales avec les élus des villes.

De rares personnalités d'exception

Très rarement, de fortes personnalités sont en mesure de faire face aux problèmes du club. Ils sont motivés, passionnés, combatifs : *« moi j'ai un crédo « ne rien lâcher ». Si tu t'arrêtes face aux premières difficultés, tu es mort. Il faut se battre tous les jours contre notre réputation de club de quartier, des médias qui ne parlent que de la violence. Ils ont qu'à venir nous voir et ils verront ce que c'est aussi que le quartier »* se défend un vice-président de club de football.

La recherche-action a permis de qualifier ces acteurs de l'entre-deux. Ces derniers se définissent comme des dirigeants, des entraineurs ou des amis qui connaissent la discipline sportive et son mode d'organisation (fédération, la référence aux champions, etc.) mais aussi d'autres univers plus éloignés. Par exemple, un professeur au collège qui entraine dans un club de handball tisse une relation privilégiée avec certains jeunes en difficultés sociales ; un chef d'entreprise qui vient boxer à la salle prendra en stage une jeune fille ; un kinésithérapeute qui est président du club de basket pourra sensibiliser les mamans qui attendent leurs enfants à la fin de l'entrainement sur l'alimentation, etc. Ces acteurs **tissent des liens de solidarité au quotidien**, créent des passerelles, activent des réseaux inattendus qui répondent aux besoins éducatifs des jeunes.

Quand Jo. devient dirigeant incontournable

Au club d'athlétisme de Boulogne, un jeune du quartier est devenu en quelques années la pierre angulaire du projet social de l'association. Né dans le quartier sensible du Chemin Vert, Jonathan était *« un jeune de base, un gars qui traine dans le quartier sans rien faire du tout. Je tenais les murs et j'attendais pas grand chose »*. En cherchant un emploi, il entre en contact avec le club d'athlétisme qui cherche un stagiaire pour monter un événement au sein du quartier : *« J'ai connu les dirigeants comme ça. Au départ c'était juste pour valider un stage ». Jonathan réussit a organiser avec succès une course à pied dans le quartier. La présidente nous confiera « dès qu'on a vu Jonathan, on s'est dit « c'est un gars bien qui veut faire quelque chose ». On va tout faire pour l'embaucher au club. »* Après avoir exploré les différents dispositifs d'insertion professionnelle, le club propose un poste de chargé de développement. Jonathan passe en parallèle son Brevet d'Etat qu'il valide du premier coup *« je faisais du sport comme ça mais pas trop d'athlétisme. Au début je connaissais rien »*. Jo. montera une antenne du club dans le quartier. 4 ans d'accompagnement individualisé lui ont permis de devenir l'entraineur le plus diplômé du club.

Accompagnement et déficit de reconnaissance des clubs innovants

Être un club de quartier ou un club sportif ?

La question de la reconnaissance est apparue d'emblée comme une préoccupation majeure pour les clubs qui s'engagent pour les populations en difficulté : *« Nous, on est vraiment là pour les gens du quartier » dira un dirigeant de club alors qu'un autre défendra une position plus sportive « on fait de sport avant tout même si on accueille des gamins du quartier. On fait pas du social, on fait du sport »*. La plupart des municipalités ne connaissent que le versant sportif des clubs grâce aux résultats des compétitions et envisagent difficilement les actions sociales des clubs. Elles ont des critères d'attribution des subventions principalement basées sur le nombre de licenciés et sur les résultats. Le constat est alors simple : les clubs sont souvent reconnus et encouragés dans leurs efforts s'ils font aussi de la compétition.

Les pouvoirs publics ont un rôle de premier ordre dans la reconnaissance des actions sociales, notamment l'Etat et les collectivités. On peut dire que plus les clubs sentent que les pouvoirs publics soutiennent le développement d'initiatives sociales au sein des clubs, plus ils vont tenter d'engager des actions. Une présence trop timide autour de ces clubs affiliés : leur fédération ! Les contacts entretenus avec les responsables des comités départementaux, des ligues ou des fédérations se résument exclusivement à l'organisation des compétitions et aux contraintes administratives : *« c'est pas compliqué, on a pas de contact avec la fédé ou la ligue. Quand on leur demande un coup de main parce qu'on arrive pas à gérer certains gamins, ils répondent même pas. Par contre, ils nous oublient pas quand on fait une erreur sur la feuille de match pour nous faire payer des pénalités. Ils servent à rien d'autre. »* nous résume, amère, une présidente de club.

> *« Quand je remplis les dossiers je mets bien en évidence qu'on fait de la compétition de haut niveau et que l'on a des actions sociales aussi. C'est pas du tout incompatible ! »*
> **Dirigeant, athlétisme**

Un déficit d'accompagnement des clubs en banlieue

Les clubs sportifs sont donc globalement peu accompagnés dans leurs démarches. Il existe certes des guides méthodologiques et des outils administratifs mais les clubs ne les utilisent pas. La vie de ces associations est rythmée principalement par des discussions et des rencontres qui laissent de côté la production écrite. Les dossiers sont perçus comme des contraintes pour les bénévoles qui perçoivent le système politique comme une grande bureaucratie. Les difficultés d'un club d'athlétisme pour participer au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) sont révélatrices de la complexité des démarches administratives : *« On a voulu participer au CUCS mais on a rien compris à ce qu'il fallait dire dans les cases. On aurait pu se mettre partout, sur la santé, sur la cohésion sociale aussi mais on a pas vraiment compris si c'était des actions qu'ils financent ou si c'est le club. On est dans le quartier depuis 30 ans, et les jeunes et leurs familles on les connait bien. Ils viennent tous du quartier. Du coup on a pas déposé de dossier »* nous dira le président. Ces expériences négatives peuvent jouer sur la motivation des dirigeants, dont l'engagement est de plus en plus court *« ça donne pas envie de continuer tous ces dossiers, ils ont qu'à venir ici, on discute et ils verront bien ce qu'on fait avec les jeunes »* propose un président de club. L'État n'est présent qu'au travers d'un dossier administratif a remplir. Les relations avec les acteurs institutionnels sont très rares.

> *« L'adjoint au maire est venu l'aut re jour et il nous a dit « ce que vous faites c'est génial ». Ça fait plaisir quand même »*. **Dirigeant, athlétisme**

Vers un Pacte Civique du sport

La mise en place d'actions socio-sportives à destination des habitants des quartiers sensibles questionne l'identité et la mission des clubs. La crise de sens est profonde. Il convient de re-questionner le rôle du sport dans la société en prenant en compte ses évolutions récentes, notamment en s'interrogeant sur les caractéristiques des pratiquants en ZUS. Les dispositifs ponctuels de financement (type Ville Vie Vacances, projet J, …) qui se succèdent depuis plus de 30 ans ne permettent pas un travail de fond jugé aujourd'hui indispensable. Le potentiel des actions sportives sur le plan éducatif est réel, l'appel à projets Fais-Nous Rêver le démontre chaque année. Hélas, trop peu de réflexions de fond sont menées sur la formation des acteurs, leur place dans la cité, les moyens nécessaires au développement des projets. Les acteurs sont bien souvent à bout de souffle avec des problèmes considérables (violence, encadrement insuffisamment formés, reconnaissance défaillante…

Pour ces raisons, l'APELS propose un pacte civique du sport.

Dans le prolongement des réflexions de Jean Batiste De Foucault, le pacte civique du sport définit des objectifs porteurs de sens, des modalités d'engagement individuel et collectif et des procédures à valoriser. Ce pacte propose que chaque territoires qui le souhaite (département, ville, région) précise par un accord écrit entre les différents acteurs du sport (responsables politiques, dirigeants, éducateurs, bénévoles, professeurs d'EPS, etc.) les priorités éducatives et citoyennes des acteurs du sport. Le pacte sera une sorte de contrat social alliant solidarité, diversité et reconnaissance des acteurs.

Extrait de l'ouvrage de Jean-Philippe ACENSI et Gilles VIEILLE MARCHISET, Le sport ne sert pas qu'à faire des champions!, Éditions Les Carnets de l'info, 2010.

« Les finalités des pratiques corporelles et sportives doivent être recentrées sur les liens sociaux, l'expérience corporelle, la découverte de nouveaux territoires, le respect des règles et l'éducation à l'environnement. La référence à la solidarité, à la diversité, au « mieux vivre ensemble » est primordiale. […] Le pacte civique du sport doit associer les différents acteurs du sport en privilégiant le local. Ce sont les hommes et les femmes localement engagés qui donneront un souffle nouveau au sport : l'humain doit être revalorisé au détriment de dispositifs souvent artificiellement construits par la bureaucratie sportive. […] Faire du sport solidaire une priorité politique politique, européenne, nationale et territoriale revient à redonner une place centrale aux pratiques corporelles comme source d'épanouissement et de développement personnels. Le temps est venu de mettre en avant le corps dans l'éducation, les loisirs et même le travail, afin de privilégier l'équilibre individuel au service des autres. Telle pourrait être la direction à prendre pour une société solidaire, durable et même... performante. »

Agence pour l'Éducation par le Sport - 47 rue Marx Dormoy - 75018 Paris
Tél. : 01 44 54 94 94 - Fax : 01 44 54 94 95 - E-mail : contact@apels.org

Agence pour l'Education par le Sport